

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE :**

**CREATION D'UNE RUE SCOLAIRE RUE OTTO BACK – GROUPE SCOLAIRE MARCELLE CAHN**

**Vendredi 23 juin 2023 – 19h00 à 21h30**

**Élus-es présents – tes :**

- Khadija Ben ANNOU, élue référente des quartiers Poteries-Hohberg-Forges
- Pierre OZENNE, adjoint en charge des espaces publics partagés, des foires et marchés
- Sophie DUPRESSOIR, conseillère municipale déléguée à la Ville marchable et cyclable

**Services présents :**

Direction de territoire Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg-Forges

- Aurore BELOUET, directrice de territoire
- Stéphanie BENAMOR, chargée de mission aménagement durable des espaces publics
- Stéphane HENER, correspondant de quartier
- Michel SCHUPP, chef de projet gestion urbaine de proximité

Service Programmation, études pré-opérationnelles et évaluation

- Emeline MASSON, technicienne d'études pré-opérationnelles

Direction Enfance et Éducation

- Daniel MATTERN, Responsable technique territorial

**L'objectif de la réunion est de présenter les projets relatifs au groupe scolaire Marcelle Cahn :**

1. Retournement de l'entrée d'école Marcelle Cahn
2. Présentation du projet de rue scolaire rue Otto Back
3. Présentation du projet de déminéralisation du parvis rue Otto Back

Ces différents projets ont été travaillés en réponse à une demande forte et de nombreuses interpellations des parents d'élèves, de l'équipe pédagogique et des riverains de la rue Cerf-Berr notamment. Les projets ont également été pensés dans un souci de cohérence avec la démarche de déminéralisation et de végétalisation des cours d'écoles actuellement en cours. Pour rappel, lors de la construction du groupe scolaire, l'entrée était prévue côté parc des Poteries.

Les projets de rues scolaires s'intègrent dans le souhait de la Ville de Strasbourg de réserver les rues à proximité des écoles aux modes de déplacement actifs (vélo, marche) aux horaires d'entrée et de sortie des écoles. Cette démarche s'intègre dans le Plan piéton (<https://www.strasbourg.eu/plan-pieton>) qui a pour objectif de favoriser la marche et sécuriser les flux piétons aux abords des groupes scolaires.

Le retournement de l'entrée d'école du groupe scolaire Marcelle Cahn sur la rue Otto Back permettra de créer un lien direct avec le parc des Poteries, vecteur de rencontres et de lien social dans le quartier. De plus, ce projet permet de renforcer la trame verte de proximité du quartier en déminéralisant le parvis de l'école et en créant ainsi une continuité verte entre le parvis de la Maison de l'enfance des Poteries, le parc, le parvis de l'école et la future cour d'école déminéralisée.

## **1. PRESENTATION DES PROJETS**

### **A. Retournement de l'entrée d'école Marcelle Cahn**

Les entrées et sorties se feront par la rue Otto Back à partir de la **rentrée scolaire 2023**.

Les retards, les livraisons et les divers rendez-vous, continueront à s'opérer par l'entrée rue Cerf-Berr (équipée de visiophonie).

L'accès rue Cerf-Berr restera utilisé pour les besoins d'accès à la cantine ; les enfants étant groupés et encadrés par des adultes. Les enfants ne mangeant pas à la cantine sortiront à midi et rentreront à 14h par la rue Otto Back.

### **B. Présentation du projet de rue scolaire rue Otto Back**

La mise en place de rues scolaires est cadrée par une méthodologie. Il y a toujours une phase d'expérimentation, puis une évaluation du dispositif après 6 mois de fonctionnement. Si l'évaluation du dispositif est positive, celui-ci est pérennisé. L'évaluation se déroule via un questionnaire, envoyé à l'ensemble des riverains et des parents d'élèves.

**Les principaux objectifs de la rue scolaire sont :**

- Offrir un environnement sain et encourager les habitudes de déplacement actif au quotidien.
- Apaiser les abords des écoles pour limiter les accidents ; les nuisances sonores et les conflits entre les différents modes de déplacement.
- Favoriser l'autonomie des enfants en offrant un itinéraire sécurisé.

**L'enjeu est à la fois de santé et de sécurité.**

La qualité de l'air aux abords immédiats des écoles est l'un des objectifs des rues scolaires.

On sait par exemple que :

- la pollution aux particules fines des moteurs est multipliée par 3 aux heures d'arrivée à l'école.
- 33% des cas d'asthmes chez l'enfant sont liés à la pollution de l'air.
- 15 min de marche sont suffisantes pour avoir une activité physique qui permet à l'enfant d'augmenter sa concentration.

Retrouvez toutes les données publiques et chiffres mentionnés dans ce compte-rendu dans l'étude réalisée par La ligue contre le cancer : [https://www.ligue-cancer.net/article/75475\\_les-rues-scolaires-un-dispositif-local-pour-contribuer-la-lutte-contre-la-pollution-de](https://www.ligue-cancer.net/article/75475_les-rues-scolaires-un-dispositif-local-pour-contribuer-la-lutte-contre-la-pollution-de)

**Le fonctionnement de la rue scolaire :**

- Fermeture de la rue à la circulation sur 2 plages horaires (matin et soir) d'environ 45 min : lundi, mardi, jeudi, vendredi.
- Mise en place de deux barrières pivotantes de 2 mètres à l'entrée de la rue Otto Back, manœuvrées par des agents d'une société de surveillance. Les riverains sortant de leur garage ou d'une place de stationnement dans la rue pourront toujours quitter la rue Otto Back, même pendant les horaires de fermeture, en roulant au pas.
- Les places de dépôt minute dans la rue Cerf-Berr seront conservées. Les parents n'ayant pas d'autres options que de venir à l'école en voiture pourront continuer à les utiliser.
- Les riverains possédant un garage peuvent y accéder à tout moment, même lorsque la rue est fermée temporairement ; à condition qu'une demande d'accès soit faite via le site internet de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg.

- Les riverains possédant un emploi spécifique (infirmier-ère, pompier...) peuvent accéder à la rue à tout moment, même lorsque la rue est fermée temporairement ; à condition qu'une demande d'accès soit faite via le site internet de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg.
  - Les personnes en situation de handicap ou personne aidante peuvent accéder à la rue à tout moment, même lorsque la rue est fermée temporairement ; à condition qu'une demande d'accès soit faite via le site internet de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg.
- ⇒ L'accès se fera alors sur présentation d'un justificatif délivré par la commune. Toutes les informations pour faire une demande d'accès sont disponibles sur le site de la ville internet de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg : <https://www.strasbourg.eu/rue-scolaire>

**Une info travaux sera distribuée dans les boites aux lettres pour avertir les riverains des travaux de déminéralisation du parvis et de la pose des barrières dans la rue.**

#### Remarques des personnes présentes à la réunion publique :

Une des craintes des riverains est le risque d'un stationnement anarchique et d'une remontée de file dans la rue Henri Loux pour être au plus proche de la rue Otto Back qui sera fermée. D'autres problèmes concernant les vitesses excessives dans la rue Henri Loux ont été évoqués.

- ➔ Des passages de Police municipale seront demandées à l'installation du dispositif afin de verbaliser les personnes en infraction avec le code de la route.
- ➔ Monsieur Ozenne propose d'organiser une réunion spécifique sur la rue Henri Loux en lien avec la direction de territoire et l'élue référente de quartier Madame Ben Annou. La réunion sera organisée à l'automne 2023.
- ➔ La collectivité s'engage à être présente le jour de la rentrée pour la première mise en fonctionnement du dispositif.

Une des craintes des parents d'élèves concernent les parents ne pouvant pas emmener leur enfant autrement qu'en voiture.

- ➔ Le dépose minute rue Cerf-Berr est maintenue.
- ➔ Monsieur Ozenne propose d'étudier la possibilité de créer une zone bleue à proximité et de matérialiser des places de stationnement sur la raquette de retournement située en face du square Léon Blumer (point de vigilance : des bus se stationnent sur espace).
- ➔ À noter que les personnes disposant d'un abonnement CTS peuvent se stationner gratuitement et sans limite de temps sur le P+R Poteries (et tous les autres P+R sauf Rotonde).

Les parents d'élèves soulèvent le problème de la traversée des enfants venant de l'avenue François Mitterrand vers la rue Otto Back : il n'y pas de feu de circulation et le passage piéton est donc dangereux. Une autre personne présente soulève le fait qu'il y a déjà énormément de feux de circulation sur cette avenue.

Une demande en ce sens a déjà été engagée par la direction de territoire, avis défavorable du service compétent du fait du passage du tram et de la proximité des autres feux de circulation. Toutefois, une attention particulière sera apportée à ce carrefour lors de l'expérimentation.

Des parents d'élèves proposent l'idée d'un schoolbus ou d'un pedibus. La collectivité encourage les parents à s'organiser entre eux.

### **C. Présentation du projet de déminéralisation du parvis rue Otto Back**

En lien avec le retournement de l'école et dans l'optique d'offrir une traversée piétonne mise en valeur, le parvis du groupe scolaire va être déminéralisé.

L'objectif est de venir retirer de l'enrobé et le remplacer par des pavés à joints larges pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales. Un espace vert sera également aménagé sur le parvis.

Concernant l'entrée de la rue, les premières places de stationnement seront supprimées (deux places impactées) pour l'installation des barrières. Il y aura alors un espace vert avec des plantations basses (buissons) et des enrochements (gros rochers sécurisant l'entrée de rue). Les autres places de stationnement dans la rue ne seront pas impactées.

#### **Calendrier du projet :**

- ⇒ Les travaux auront lieu **cet été (août)** afin que les aménagements soient mis en service pour la rentrée scolaire 2023. Un courrier vous informant des dates exactes d'interventions sera distribué dans les boîtes aux lettres.

### **2. FOIRE AUX QUESTIONS :**

**J'ai un accès garage dans la rue, comment est-ce que cela va se passer pour moi ?**  
Vous pouvez faire la demande via le formulaire en ligne afin d'obtenir l'autorisation de passage.

**Je n'ai pas d'accès garage dans la rue, comment est-ce que cela va se passer pour moi ?**  
Vous devrez attendre l'ouverture de la barrière, sauf dérogation (situation de handicap, personne aidante, emploi spécifique,...). Renseignez-vous en faisant la demande via le formulaire en ligne.

**J'ai un enfant en situation de handicap que je dépose à l'école en voiture, comment cela se passe ?**  
Vous pouvez faire la demande via le formulaire en ligne afin d'obtenir l'autorisation de passage.

**Je suis riverain, en situation de handicap mais je n'ai pas de garage, puis-je accéder à la rue Otto Back pour me stationner sur la place PMR y compris pendant les horaires de fermeture de la rue ?**  
Vous pouvez faire la demande via le formulaire en ligne afin d'obtenir l'autorisation de passage.

**Je reçois des soins à domicile, le personnel soignant peut-il accéder à la rue pendant les horaires de fermeture ?**  
Vous pouvez faire la demande via le formulaire en ligne afin d'obtenir l'autorisation de passage.

**Je suis une personne âgée, un membre de ma famille vient me chercher pour m'emmener à un RDV médical, comment cela se passe ?**  
Le mieux est de prévoir votre rendez-vous en dehors des plages horaires où la rue est fermée où s'organiser pour passer dans la rue avant sa fermeture. Pour rappel, lorsque la rue est fermée les véhicules ne peuvent plus rentrer mais peuvent toujours sortir.

**Enfant/ Adulte avec jambe cassée, comment cela se passe pour accéder à l'école, au domicile ?**  
Vous pouvez faire la demande via le formulaire en ligne afin d'obtenir l'autorisation de passage.  
Par ailleurs, les agents gérant les barrières sont des humains ils peuvent donc comprendre qu'exceptionnellement une personne puisse avoir besoin d'accéder au plus près de l'école.

**L'école a une classe ULIS, comment est-ce que cela se passe pour eux ?**  
Les parents peuvent faire la demande via le formulaire en ligne afin d'obtenir l'autorisation de passage.

## **Pourquoi retourner l'entrée d'école plutôt que de sécuriser la rue Cerf-Berr ?**

Pour information, voici les chiffres des comptages routiers effectués rue Cerf-Berr du 28/03/2023 au 02/04/2023

- Vers la rue Paul Rohmer : 3458 véhicules/jour (66% au-dessus des 30 km/h)
- Vers l'AV. François Mitterrand : 2242 (73% au-dessus des 30 km/h)
- 3 pics du nombre de véhicules sont constatés sur une journée de 24h : entre 8h et 9h, entre midi et 13h, à partir de 16h jusqu'à 20h.

Une entrée d'école existait initialement sur la rue Otto Back. D'autre part, il était plus facile de transformer la rue Otto Back en rue scolaire en la fermant aux horaires d'entrées et sorties d'école car la rue est moins fréquentée et en sens unique. Créer des rues scolaires dans des rues en double sens est bien plus contraignant et demande un budget beaucoup plus conséquent.

- Voici les chiffres d'un comptage effectué sur 24h le 12 avril 2023 dans la rue Otto Back : 411 véhicules/jour. 87% des véhicules roulent à une vitesse inférieure à 30 km/h. 11% entre 30 et 40 Km/h et 2% entre 40 et 50 km/h.

La volonté autour du projet est de créer un lien vers le parc des Poteries en déminéralisant le parvis mais aussi dans la continuité du parvis déjà déminéralisé en 2021 de la maison de l'enfance des Poteries, et d'assurer la continuité avec le projet cours Oasis. De plus, la rue est ombragée grâce aux alignements d'arbres.

## **Qu'allez-vous faire pour améliorer la situation de la rue Cerf-Berr ?**

Des études sont prévues pour l'année 2024, pour des travaux en 2025. A minima, un aménagement cyclable sera proposé.